

ALTI GYM



POLITIQUE, RÈGLES ET PROCÉDURES

SAISON 2020-2021

CLUB DE GYMNASTIQUE ALTIGYM

Table des matières

RENCONTRE DES PARENTS.....	2
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	2
TENUE VESTIMENTAIRE	2
ACCÈS AU GYMNASE	2
PONCTUALITÉ.....	3
RETARD	3
BABILLARD.....	3
RÉCUPÉRATION	3
GROUPES ET HORAIRE DES COURS	4
COMPÉTITIONS	4
PAIEMENT DES COMPÉTITIONS	4
ANNULATION D'UNE INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION :.....	5
MAILLOT ET SURVÊTEMENT DE COMPÉTITION :	5
RÈGLES D'ENTRAÎNEMENT ET DE FONCTIONNEMENT :	5
RÈGLES ET COMPORTEMENT :	6
AFFILIATION À GYMNASTIQUE QUÉBEC :	6
CAMPAGNE DE FINANCEMENT :	7
SOUTIEN AU CLUB :.....	7
POLITIQUE DE REMBOURSEMENT :	8

ATTENTION

MODE DE FONCTIONNEMENT

BIEN LIRE

Chers parents et gymnastes

La nouvelle année gymnique est arrivée. Vous trouverez ci-joint les informations concernant la politique, règles et procédures du Club. **Il est important de bien prendre connaissance de la totalité du présent document.**

Le club Altigym est un organisme à but non lucratif (OBNL) et qui est dirigé par un groupe de parents BÉNÉVOLES élus lors de l'assemblée générale annuelle. Donc, pour vous joindre à tous ces gens ou tout simplement avoir de l'information en référence avec le fonctionnement du Club Altigym présentez-vous lors de l'AGA et ce sera avec plaisir que nous répondrons à toutes vos questions. C'est le moment idéal pour toutes informations et questions, nous aurons plus de temps pour discuter avec vous tous.

Toutes les gymnastes ainsi que leurs parents s'engagent à respecter le règlement du club ainsi que ceux de Gymnastique Québec. Le non-respect d'un article du présent règlement peut entraîner une série de mesures pouvant aller jusqu'au renvoi du club.

Nous vous prions de conserver ce document afin de le consulter au besoin durant l'année. Nous vous souhaitons une année gymnique des plus ALTIGYM.

Le club de gymnastique Altigym vous remercie d'y avoir inscrit votre enfant !

Note importante :

Le présent document a été conçu selon les règles gouvernementales en vigueur dans le contexte de la COVID-19.

Afin de garantir que les activités puissent reprendre dans les conditions les plus sûres et les plus saines possible dans le contexte de la COVID-19, le club Altigym se conformera à toutes les consignes de distanciation et d'hygiène émises par la CNESST, l'INSPQ et la santé publique et s'adaptera selon les nouvelles consignes émises.

RENCONTRE DES PARENTS

Il y aura une rencontre **IMPORTANTE** pour tous les parents au début du premier cours (15 minutes) pour le secteur récréatif et ce pour chacun des groupes. Papa ou Maman se doit d'être présent pour cette rencontre.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Soyez présent à l'assemblée générale annuelle pour recevoir toute l'information pertinente le **MERCREDI 30 septembre 2020 dès 19h**. Votre présence à cette assemblée est importante afin de constituer le conseil d'administration pour l'année. Vous savez sans doute que nous avons besoin de votre présence et de votre appui.

P.S. Placez cette date à votre agenda sans faute. Merci !

TENUE VESTIMENTAIRE

Nous recommandons les vêtements suivants pour le circuit récréatif : t-shirt et short (collé au corps) ou maillot de bain pour le début de la saison ou maillot de gymnastique en vente au Club Altigym. Les exercices se font pieds nus. **Aucun bijou** n'est permis et les filles doivent avoir **les cheveux attachés en tout temps** pour leur sécurité. Une paire de bas 'BLANC' court est obligatoire dans un sac de type 'Ziploc' et bien identifié au nom de votre fille pour les activités sur le trampoline.

Nous recommandons fortement aux parents de ne pas laisser apporter aux enfants des objets de valeur lors de son cours de gymnastique. **Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.**

AUCUNE NOURRITURE ne sera acceptée dans le gymnase, seulement les bouteilles d'eau seront permises. Prendre note que seulement les bouteilles réutilisables seront acceptées. Merci de penser environnement.

ACCÈS AU GYMNASSE

Par mesure de sécurité, l'accès au gymnase est strictement réservé aux gymnastes ayant un cours et aux membres du personnel. Il est formellement interdit aux parents de pénétrer dans le gymnase.

PONCTUALITÉ

Pour le bon fonctionnement de chacun des cours, il est important que toutes les gymnastes **ARRIVENT À L'HEURE DEMANDÉE**, c'est-à-dire au moins 10 minutes avant le début du cours (pensez hiver). Les retardataires, en plus de déranger le reste du groupe, manquent une partie de l'échauffement et c'est plus difficile de rejoindre le groupe et les risques de blessures augmentent. Si votre enfant est absent pour un cours, s.v.p. laissez-nous un MESSAGE, par courriel (info@altigym.ca).

RETARD

Les parents doivent être ponctuels à l'heure pour le départ de leur enfant lorsque son cours se termine. Les enfants n'ont pas le droit de quitter le club seuls. Un délai de 10 minutes peut vous être accordé. Après les 10 minutes de délai, une facture vous sera envoyée (2.00 \$/minute) et le montant devra être payé avant le prochain cours de votre enfant, sans quoi l'enfant ne sera pas autorisé à assister à son cours.

BABILLARD

À l'entrée des gymnastes, il y a une aire d'attente pour les parents, vous trouverez à cet endroit les communiqués affichés selon le groupe de votre enfant. Prenez le temps de bien vérifier le tableau.

Tous les communiqués seront envoyés par **COURRIEL** et apparaissent sur notre page Facebook. C'est votre responsabilité de vérifier vos messages régulièrement.

RÉCUPÉRATION

Tout au long de l'année, nous ramassons les canettes et les bouteilles plastiques (**PAS DE VITRE**) ainsi que l'argent **CANADIAN TIRE** alors lors de vos fêtes (party), consultez les membres de votre famille, amis et voisinage pour leur demander de l'aide en les ramassant avec vous. Cette collecte nous évite des levées de fonds supplémentaires et vous évite d'avoir à faire la file d'attente à l'épicerie. Nous savons que votre temps est précieux et il est préférable de l'investir pour ALTIGYM. L'argent recueilli par ces modes de fonctionnement nous permet d'acheter du matériel et de petits équipements supplémentaires pour tous les entraînements.

GROUPES ET HORAIRE DES COURS

Récréatif débutant :

Samedi 8 h 30 à 10 h 5 à 8 ans
Samedi 10 h 30 à 12 h 9-10 ans

Récréatif 2 h

Samedi 12 h 30 à 14 h 30

Pré-compétition :

Samedi 12 h 30 à 15 h 30

Groupe Défi (6 h par semaine):

Mercredi et Dimanche

Groupe CR (7 h par semaine):

Mardi, vendredi & dimanche

Groupe Provincial (11 h par semaine):

Mardi, jeudi & dimanche

- Les heures de cours pour les groupes compétitifs seront confirmées avant le début des cours.
- Ces horaires sont sujet à changement.

COMPÉTITIONS

Horaire de compétition pour circuit Provincial :

À déterminer par Gymnastique Québec

Horaire de compétition pour le circuit CR :

À déterminer par Gymnastique Québec

Coûts : montant inconnu pour le moment

PAIEMENT DES COMPÉTITIONS

La participation des gymnastes aux compétitions est obligatoire. Les compétitions seront facturées. Pour les évaluations DÉFI nous facturerons la semaine avant l'évaluation.

Les gymnastes se doivent de participer à toutes les compétitions prévues au calendrier du club à moins d'avis contraire de l'entraîneur ou d'une blessure majeure.

ANNULATION D'UNE INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION :

- Si votre enfant ne peut participer à l'une des compétitions prévues, vous devez nous aviser de l'annulation de l'inscription de votre enfant à cette compétition avant la date fixée. Dans le cas d'une annulation qui respecte les délais, vous serez remboursés à la fin de l'année par un crédit pour l'année suivante ou par chèque si votre enfant quitte le club.
- Si vous ne nous avisez pas dans les délais prévus, **AUCUN REMBOURSEMENT** ne sera possible. Veuillez noter que Gymnastique Québec possède sa politique de remboursement en cas de blessure qui surviendrait entre l'inscription à la compétition et la compétition. En cas de blessure qui survient après la date d'inscription officielle **AUCUN REMBOURSEMENT**.
- Toute gymnaste est automatiquement inscrite à chacune des compétitions prévues durant l'année, si aucun courriel n'est reçu pour annuler son inscription dans les délais prévus.

MAILLOT ET SURVÊTEMENT DE COMPÉTITION :

- Le maillot et le survêtement sont obligatoires pour toutes les gymnastes du circuit de compétition **provincial**.
- Le maillot de compétition est obligatoire pour toutes les gymnastes du **circuit CR**.
- Le maillot du récréatif est obligatoire pour les **évaluations DÉFI**.

RÈGLES D'ENTRAÎNEMENT ET DE FONCTIONNEMENT :

- Les gymnastes doivent utiliser le matériel de façon sécuritaire et adéquate en toute occasion.
- Aucun parent et/ou ami ne sont admis dans le gymnase en tout temps.
- Le port de bijoux et de montres est **INTERDIT** tant à l'entraînement qu'en compétition. Seules les boucles d'oreilles collées sur le lobe de l'oreille sont tolérées. Les 'piercing' sont interdits.
- Les cheveux doivent être très bien attachés en tout temps.

- **Lorsque les gymnastes se présentent à l'entraînement, elles doivent avoir leurs propres effets personnels : tel que tape, diachylon, barrettes, élastiques et autres.**
- Lors des compétitions les gymnastes doivent être coiffées convenablement (pas de cheveux dans la figure). Les barrettes et le fixatif sont de mise pour les filles.
- Pour les gymnastes dont les cours sont de 3 heures et moins aucune collation n'est permise et rien pour manger n'est accepté.
- Au terme de chaque année gymnique, chaque gymnaste de compétition est évaluée selon leur comportement, performance et autres afin de déterminer la composition de l'équipe pour l'année suivante. **La participation d'une gymnaste à l'équipe de compétition est conditionnelle à cette évaluation et n'est pas reconduite de façon automatique.**
- Une gymnaste peut se voir retirer de l'équipe de compétition de son secteur à tout moment pour des raisons comportementales.

RÈGLES ET COMPORTEMENT :

- Les gymnastes doivent respecter le code de déontologie (sur le tableau d'entrée).
- Les gymnastes doivent faciliter et rendre agréable l'entraînement avec les autres gymnastes et les entraîneurs
- Les gymnastes doivent travailler de façon soutenue tant en entraînement qu'en compétition
- **EN TOUT TEMPS**, les gymnastes doivent être respectueuses et polies envers les entraîneurs et les autres gymnastes.
- Si la gymnaste contrevient à ces règles de bases, l'entraîneur est dans le droit d'appliquer les étapes suivantes : 1) Avertissement 2) Après 2 avertissements dans la même séance : le 3^e avertissement conduit au retrait de la séance d'entraînement en cours. La 3^e exclusion (rencontre avec les parents) peut conduire à l'exclusion immédiate et définitive du Club de Gymnastique Altigym.
- **RESPECT** : Le Club **EXIGE** de chaque membre qu'il respecte l'ensemble du personnel. **AUCUNE** violence physique ou verbale ne sera tolérée.
- Le club se réserve le droit de refuser ou d'annuler une inscription en tout temps.

AFFILIATION À GYMNASTIQUE QUÉBEC :

- L'affiliation est obligatoire pour toutes les gymnastes
- Pour participer aux compétitions, une gymnaste doit être affiliée ainsi que le Club.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT :

- La participation aux campagnes de financement est **OBLIGATOIRE** pour tous les membres qui font partis du Club de Gymnastique Altigym.

Levées de fonds prévues pour l'année 2020-2021

Septembre 2020 :	Lave-auto au Centre Sacré-Coeur
Novembre 2020 :	Emballage au Canadian Tire
Décembre 2020:	Billets de tirage
Février 2021 :	Compétition secteur régional
Mai 2021 :	Lave-auto au Centre Sacré-Coeur et vente de garage
Mai 2021 :	Gala
Juillet 2021 :	GibFest 2020

- **Les familles qui ne désirent pas participer à la vente de billets de tirage de fin d'année auront l'option de payer un montant de 50.00\$ ce qui correspond au montant revenu au club lors de ces ventes les montants NON reçus à la date prévue vous seront facturés.**

Toutes les dates officielles vous seront confirmées dans les plus brefs délais. N'oubliez pas de bien regarder vos COURRIELS ou la page Facebook Le club Altigym de Sorel-Tracy ou notre site internet altigym.ca.

SOUTIEN AU CLUB :

Afin de rencontrer les frais fixes, l'achat d'équipements, la formation des entraîneurs (es) et leur minime rémunération, le club doit organiser des levées de fonds ainsi que diverses autres activités de financement.

Le club se voit, plus que jamais dans l'obligation d'augmenter le nombre de ses activités de financement ou les coûts d'inscription. En contrepartie, il est de plus en plus difficile de recruter les bénévoles nécessaires à l'organisation de tels événements. C'est pourquoi nous demandons aux parents de donner un minimum de 6 heures par année par enfant inscrit pour aider à l'organisation des événements.

ATTENTION : chaque gymnaste doit être présente pour une activité de financement pendant l'année pour bien représenter le Club, **mais l'implication demandée dans les**

levées de fonds est au niveau des parents, les gymnastes ne peuvent pas remplacer le parent. Nous avons besoin de vous!

Les familles ne désirant pas participer aux différentes campagnes de financement ou aide au Club auront l'option de déboursier un montant d'argent soit : le nombre d'heures prévues de soutien au club multiplié par 15.00\$ (montant qui correspond au salaire que nous devons payer pour engager **un salarié** pour l'organisation d'événement). Ce montant devra être payé avant le 1^{er} octobre.

Vous recevrez, en début d'année, un formulaire à compléter par internet. Ce formulaire sert à nous donner vos disponibilités pour les levées de fonds annuelles. Vous pouvez cocher plus de deux blocs et nous choisirons là où nous avons le plus besoin de vous. Si vous avez décidé de ne pas participer aux différentes levées de fonds, vous devez aussi remplir le formulaire et l'inscrire à l'endroit approprié. Ce formulaire doit être complété avant le 20 septembre 2020.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Si, au 1^{er} avril de cette année, vos heures de soutien au Club ne sont pas faites et que vous n'êtes pas inscrits aux activités à venir, un montant de 90 \$ vous sera facturé et sera payable sur réception de la facture. Dans le cas de non-paiement, nous devons annuler le 'gala' pour votre enfant. **Pour les membres qui compléteront les heures après cette date, nous émettrons un 'CRÉDIT' pour l'année suivante.**

Prenez note que si votre fille quitte en cours d'année sans aucune raison valable, vous serez facturés pour la vente de billets de tirage et les heures de soutien au Club manquantes.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT :

- Les heures de cours manquées par la gymnaste ne seront ni remboursées ni reprises.
- Les cours annulés par le club seront repris dans une autre plage horaire définie par l'entraîneur.
- Les cours annulés en raison des conditions météo et journées fériées ne seront pas repris
- AUCUN REMBOURSEMENT APRÈS LE 2^E (DEUXIÈME) COURS POUR LE SECTEUR RÉCRÉATIF.

- AUCUN REMBOURSEMENT APRÈS LE 4^E (QUATRIÈME) COURS POUR LE SECTEUR COMPÉTITIF (DÉFI-CR3- ET PROVINCIAL).

Assemblée générale annuelle
MERCREDI le 30 septembre 2020 à 19H00
CLUB ALTIGYM SOREL-TRACY
161, RUE PRINCE

Si vous avez à cœur la réussite de nos jeunes filles et du **Club Altigym**, n'hésitez pas à vous joindre à une belle équipe, vous en retirerez une expérience formidable, alors joignez-vous au Conseil d'Administration nous avons besoin d'une nouvelle dynamique et de nouvelles idées, se sera un plaisir de vous recevoir. L'avenir du Club de Gymnastique Altigym est entre vos mains, pas de renouveau, pas de club...Et n'oubliez pas que le bénévolat est très enrichissant et ce n'est pas un travail mais une façon de rencontrer de nouvelles personnes, de se rendre utile aux jeunes et de rendre service à votre communauté. Merci

En tout temps de l'année n'hésitez pas à communiquer avec nous pour quelques raisons que ce soit : information, questionnement, malentendu ou autres. Il nous tient à cœur de savoir ce qui ne va pas afin d'y apporter les améliorations nécessaires tout en restant réaliste. Laissez un message sur la boîte vocale ou par courriel et un membre de l'équipe (bénévole) se fera un plaisir de retourner votre appel dans les plus brefs délais.

SI VOUS ÊTES SATISFAITS (ES), DITES-LE-NOUS AUSSI !!!!!

BONNE ANNÉE GYMNIQUE

Le Conseil d'Administration du Club de Gymnastique Altigym

Tous les ans, nous devons constituer un nouveau conseil d'administration. Certains administrateurs présents depuis plusieurs années quittent le conseil d'administration car leur fille ne fréquente plus le club de gymnastique. Sans conseil d'administration, Altigym ne peut pas survivre.

Pensez-y !